

Confidentielle

Turin le 22 Mai 1861.

à Son Excellence

Monsieur le Président de la Confédération Suisse

Excellence,

J'ai eu, aujourd'hui, avec M. de Cavour un long entretien. Il en est résulté pour moi la conviction qu'il désire ardemment notre amitié, et qu'il considère l'intégrité de notre territoire comme le palladium de l'indépendance italienne. Voici quels seraient ses projets d'avenir. Déclaration d'une quasi neutralité de l'Italie, aussi tôt qu'elle sera constituée; réduction de l'armée au chiffre indispensable pour la défense commune; abaissement des tarifs entre l'Italie et la Confédération au niveau des tarifs suisses. Il ne m'a pas caché qu'en vue de ce résultat, dont il attend une paix assurée et une immense prospérité pour nos deux pays, il désirerait beaucoup nous voir nous agrandir du côté de l'Est. Lorsque je lui ai exprimé nos craintes du côté de l'Ouest, il m'a répondu "Personne ne voudra se mettre gratuitement sur les bras cent cinquante mille hommes parmi les plus braves de l'Europe; on ne vous attaquera donc pas pour vous attaquer, pour vous conquérir. Mais il se pourrait bien qu'on vous posât la question comme suit: "Soyez avec nous, et les avantages que nous vous proposons seront grands. Ne nous forcez pas à être contre vous dans l'intérêt de notre défense."

Votre Excellence, sait d'avance tous les arguments à

Dodis



fait usage pour défendre la neutralité absolue de la Suisse,
 et pour prouver que la garantie offerte par notre neutralité
 aux frontières de l'Italie serait d'autant plus efficace que
 cette neutralité aurait été plus fidèlement observée.

Comme je lui faisais remarquer que ses protestations
 d'amitié cadreraient mal avec ses procédés dans l'affaire
 des Evêchés Lombards, il m'a répondu par la raison
 d'Etat qui lui avait forcé la main, et défendu de se
 brouiller avec la partie libérale du clergé Milanais.

"Je saisirai" ajouta-t-il "la première bonne occasion,
 pour proclamer dans le Parlement les sympathies, les
 intérêts de toute espèce qui doivent nous lier étroitement
 à la Suisse."

Il a donné les ordres les plus précis pour que les Suisses
 au service de l'ex roi de Naples soient traités avec tous
 les ménagements possibles. M. Mercurioff m'a écrit
 que ces recommandations avaient été pleinement mises à
 exécution. Reste la question des Suisses réfugiés sur ter-
 ritoire Romain.

Le Ministre de la Guerre a transmis à ce sujet à M. de
 Casaur un mémoire volumineux, qu'il n'a pas encore lu,
 et dont il me donnera connaissance.

Sans prétendre ^{ou} une trop haute importance à ces indices, et
 à des paroles prononcées dans l'intimité, j'ai cru cependant
 devoir Vous transmettre, très-confidentiellement, ces détails,
 car faibles comme nous sommes, nous avons, plus que
 d'autres, besoin d'être sur nos gardes, et de prévoir de loin

1848
 1848
 1848

Voilà les événements à venir.

Le Ministère m'a dit qu'il n'y avait rien de nouveau au sujet de Rome. Il traite toujours, mais sans aboutir à une solution. M. de Talleyrand s'entend qu'en tous cas, il n'y aura pas reprise des relations diplomatiques avant deux mois qu'il va passer à Bade. Je l'ai dit au Ministre qui a paru très contrarié de cet ajournement.

Il espère que la Hongrie attendra encore. Mais, si elle prend les armes et que l'insurrection ait un corps, il n'hésitera pas à passer le Mincio.

Veuillez, Excellence, agréer l'assurance de ma très haute considération.

A. Soult

In circulation

Lyon 28, V, 67.

21.

1949.

Bundesrath vom 29. Mai 1961.

Prin. Ly. Lorenz n. 228p.
Politische adacta.

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

[Faint signature or stamp, possibly 'A. Lorenz']

[Faint handwritten notes or dates, possibly '29. Mai 1961']